Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213502198-20251216-25_12_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 16 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix décembre, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Jean-Pierre FRANGEUL, Jean-Yves GLEMAU, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Céline MOTEL DAVID, Grégory PACAUD, Mathieu PAUMIER, Franck PICHOT, Isabelle RACAPÉ, Danielle SENNINGER.

Ont donné procuration :

Patrick BOULAIS donne pouvoir à Grégory PACAUD
Adélaïde COTTAIS donne pouvoir à Emile JAN
Géraldine DENIS donne pouvoir à Céline MOTEL DAVID
Jean-Charles LE QUELLEC donne pouvoir à Isabelle RACAPE
Lucie PERRINEL donne pouvoir à Jean Pierre FRANGEUL

Étaient absents :

Morgane CHAPDELAINE
Jérôme PEIGNÉ
Jord LEVESQUE

Secrétaire de séance : Danielle SENNINGER

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 19
Procurations	: 5
Votants	: 24

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10/12/2025
Date d'affichage : 10/12/2025

DELIBERATION 2025 – 12 – 07
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Annexe : tableau des emplois et des effectifs

Rapport d'Elisabeth Flého, adjointe déléguée aux ressources humaines,

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- Grade d'adjoint technique (agent d'entretien) : augmentation de la durée hebdomadaire de service de 24h à 26 h.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213502198-20251216-25_12_07-DE

- Grade d'adjoint technique (service restauration scolaire) : mutation de l'agent après un contrat d'une durée d'une année, pour une durée hebdomadaire de service de 19h
- Grade de rédacteur (poste de comptabilité) : suppression du poste après l'avis du CST

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider la modification du tableau des effectifs à compter du 1er décembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le tableau des emplois modifié qui prendra effet à compter du 1er décembre 2025,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Danielle SENNINGER